

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Après une petite pause estivale la newsletter s'invite à nouveau chaque semaine dans vos boîtes mails 📧.

Nous espérons que vous avez passé un bel été. A présent, c'est l'heure de la rentrée des classes 📎📚.

Enfants, collégiens, lycéens, étudiants : nous vous souhaitons une belle reprise ! Bon courage et que le plaisir soit grand sur le chemin des savoirs et de la connaissance.

A Bournezeau, ce sont 379 enfants qui vont retrouver le chemin des écoles... 197 inscrits à l'école de la Courte Echelle, qui a retrouvé ses couleurs à l'issue de travaux de peinture et ouvre sa 8ème classe.

182 inscrits à l'école St André.

Belle année scolaire à vous tous.

Les activités de loisirs, culturelles et sportives vont également reprendre d'ici quelques jours et nos villages vont retrouver leur rythme de croisière.

Côté commune, vous êtes témoins de l'avancée des travaux de la mairie... les murs montent, charpente et toiture sont à présent posées. Les travaux suivent leur rythme et si rien ne vient perturber le cours du chantier, la mairie devrait ouvrir ses portes au public en mars 2025.

Lundi prochain les membres de la municipalité vont se retrouver pour leur réunion hebdomadaire afin d'évoquer les nombreux sujets à l'ordre du jour.

Pour rappel, nous vous convions à une 🗣️ **réunion publique le 14 novembre prochain...**, mais d'ici là nous aurons le temps d'en reparler.

Bonne rentrée

Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées dans le centre bourg de Bournezeau


Les travaux vont démarrer dès le début de la semaine prochaine.

Dans un premier temps de simples alternats de circulation seront mis en place pour les travaux préparatoires.

Par la suite, il nous faudra prévoir des déviations : nous vous en tiendrons informés par l'intermédiaire de la Newsletter.

Avis enquête publique

Par arrêté n°2024-13 en date du 24/07/2024, la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique portant sur la procédure n°0.4 de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonay.**

 Cette enquête est ouverte pendant 31 jours consécutifs du : **lundi 16 septembre au mercredi 16 octobre 2024 inclus.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- au siège de l'enquête, en mairies de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay aux jours et heures habituels d'ouverture au public où seront mis à disposition une version papier et une version dématérialisée à partir d'un poste informatique,
- sur les sites internet de la Communauté de communes du Pays de Chantonay www.cc-paysdechantonay.fr et des communes de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay.

Monsieur Denis GALLOIS, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, dans les conditions suivantes :


◆ Lundi 16 septembre, de 9h à 12h au Siège de la CC du Pays de Chantonay, 65 avenue Général de Gaulle – BP98 – 85 111 CHANTONNAY cedex


◆ Vendredi 20 septembre, de 15h à 18h à la Mairie Bournezeau (nouvelle adresse pendant travaux) 1bis place des Papillons – 85480 BOURNEZEAU

◆ Jeudi 3 octobre, de 9h à 12h à la Mairie St Germain de Prinçay, place de la Mairie – 85110 SAINT-GERMAIN-DE-PRINCAY

◆ Mercredi 16 octobre, de 14h à 17h au Siège de la CC du Pays de Chantonay, 65 avenue Général de Gaulle – BP98 – 85 111 CHANTONNAY cedex

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions pendant toute la durée de l'enquête et avant la fin de l'enquête :

- sur les 3 registres papier composés de feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur,
- par courrier  à l'adresse du siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur ;

- par courriel  à l'adresse plui@cc-paysdechantonay.fr avec demande d'accusé de réception, à l'attention du commissaire enquêteur et en précisant dans l'objet : Enquête publique Modification du PLUi 0.4.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, dans les mairies de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay, à la Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la Communauté de communes www.cc-paysdechantonay.fr et des communes de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay.

Au terme de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification 0.4 du PLUi, éventuellement modifié au vu des observations et des conclusions du commissaire enquêteur.

⇒ Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service Planification de la [Communauté de communes du Pays de Chantonnay](#).

Changement d'horaires de la pharmacie

A partir du 7 septembre la pharmacie fermera à 12h30 le samedi au lieu de 13h. Pas de changement les autres jours de la semaine, soit pour rappel, la pharmacie est ouverte : du lundi au vendredi de 8h45 à 13h et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 8h45 à 12h30.

Ateliers numériques

Maxime PONS, le Conseiller numérique du Pays de Chantonnay, vous propose de nombreuses **animations et formations gratuites** afin de vous former dans les usages numériques :

- Ateliers collectifs thématiques
- Rendez-vous individuels
- Matinées numériques (permanence libre)
- Soirées numériques (mini-conférences)
- Permanences à la Maison de l'Emploi
- Ateliers en collaboration avec la Micro-Folie (réalité virtuelle et jeux-vidéo éducatifs)
- Conseils numériques
- etc...

Ces animations sont ouvertes à toutes et tous, pour tous les niveaux de compétences. Le prêt de matériel durant certaines animations est possible (ordinateurs, tablettes, etc...).

⇒ Renseignements complémentaires et programme des activités au 06.25.05.66.55 ou sur le [site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Familles rurales Bournezeau : Mitan festiv'

L'association Familles Rurales vous rappelle qu'à l'occasion des 20 ans d'existence de l'accueil de loisirs Les Bourzouils, elle organise un Mitan Festiv', le **samedi 31 août**, à la salle du Mitan.

Au programme :

- . de 10h à 12h : visite de l'accueil de loisirs,
- . dès 16h : jeux, boum, expos photos, apéro en musique et concert Völva Luna...

Les Amis de la bibliothèque : séance "bébés lecteurs"

L'association des Amis de la bibliothèque vous rappelle qu'elle organise des séances "bébés lecteurs" les premiers lundis de chaque mois, de 10h30 à 11h15, y compris pendant les vacances scolaires (sans inscription) au Foyer Soleil, rue des Aubépines. La séance du 2 septembre est annulée en raison de la rentrée scolaire.

Gym volontaire : saison 2024/2025

Après une pause de 2 mois, l'association Gym Volontaire de Bournezeau vous rappelle qu'elle reprend ses séances SPORT SANTÉ avec MAEVA animatrice diplômée, à la salle omnisports, chaque lundi et chaque vendredi à partir du **lundi 2 septembre** de 19h30 à 20h30 et du **vendredi 6 septembre** de 10h30 à 11h30.

Des séances qui visent à entretenir sa forme physique, à maintenir son capital

santé et son dynamisme, en respectant ses aptitudes, dans une ambiance conviviale.

Au programme :

- Augmenter la force et la tonicité musculaire,
- Améliorer le système cardio-vasculaire et respiratoire,
- Entretenir la souplesse et la mobilité,
- Améliorer la coordination, la motricité, l'équilibre,
- Apporter une sensation de bien-être général... et prendre du plaisir !!!

L'association vous propose de venir découvrir ses séances, la 1ère semaine de septembre à la salle omnisports.

Un planning des séances est établi pour connaître les pauses dans la saison.

N'hésitez pas à venir, avec une bouteille d'eau et votre tapis.

⇒ *Des renseignements vous seront donnés sur place pour la saison 2024/2025 : formalités d'inscription, tarifs, planning... ou bien en contactant le 06.60.03.04.68.*

Courlich'club : rando trail 🧑🏃

L'association du Courlich'club vous invite à son incontournable rando-trail du "Bout du Monde" à St Vincent Puymaufrais, le **samedi 7 septembre** prochain.

Coureurs, marcheurs, venez découvrir de nouveaux parcours atypiques sur 9, 15 et 23 km.

. 16h : course à pied gratuite pour les enfants (de 6 à 11 ans)

. 17h : départ pour la rando trail (possibilité de partir à 15h pour les marcheurs)

⇒ *Informations complémentaires et inscriptions sur le site de l'association*

: <https://courlichclub.wixsite.com/courlichclub>

Parole(s) de lavois

Notez dès à présent dans vos agendas : le **samedi 21 septembre, 21h00**. En effet, dans le cadre des journées du patrimoine, une soirée lecture « parole(s) de lavois » va être organisée à 21h... places limitées.

⇒ *Informations complémentaires à venir dans la prochaine newsletter.*

POUR RAPPEL

Lotissement communal "Le Haut Bois"

🏠 4 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr*

Agenda



[31/08/2024](#)

Mitan Festiv'

[A l'occasion des 20 ans d'existence de l'accueil de loisirs Les Bourzouils, l'association Familles organise son Mitan Festiv'](#)



07/09/2024 au 08/09/2024

Gala de basket

organisé par l'association Basket Club Bournezeau



07/09/2024

Rando trail

organisée par l'association du Courlich'Club



11/09/2024

Réunion publique PLUi

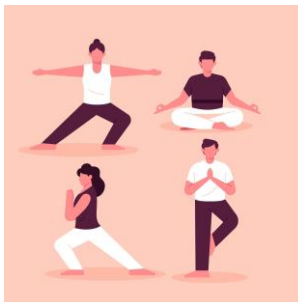
La Communauté de communes organise des réunions publiques pour discuter de la révision 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)



14/09/2024 au 15/09/2024

20 ans de la Compagnie La Folie de l'Ange

organisés par l'association "Compagnie la Folie de l'Ange"





28/09/2024 au 29/09/2024

Stage Tai Chi

organisé par l'association Gingko

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr
Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau
1 bis place des Papillons
(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)
85480 Bournezeau
 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.